

ville de PÉRONNAS flash

www.peronnas.fr

f @PERONNAS
t @Peronnas01
i @peronnas

Bulletin municipal • n°153 Juillet 2022



L'opération cœur de ville

SOMMAIRE

	4 AGENDA/ÉTAT CIVIL
	5 VISAGES
	6 ACTUALITÉS
	8 CCAS
	9 CIMETIÈRE
	10 TRAVAUX
	11 INFOS MUNICIPALES
	15 AGORA
	16 MÉDIATHÈQUE
	17 JEUNESSE
	19 VIE À PÉRONNAS
	23 COMMUNIQUÉS
	24 RÈGLES DE CIVISME
	25 ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE
	27 FINANCES
	28 PAROLE AUX ASSOCIATIONS
	33 INFOS PRATIQUES
	35 PROCHAINS RENDEZ-VOUS

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE DE PÉRONNAS

Place de la Mairie BP 20

01960 Péronnas

Tél 04 74 32 31 50 - Fax 04 74 21 92 48

info@peronnas.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Vendredi de 9h à 17h sans interruption

LES ÉLUS À VOTRE DISPOSITION

En cas d'urgence ou pour prendre un rendez-vous, un adjoint est à votre disposition au 06 80 53 07 98

NUMÉROS D'URGENCE

112 Numéro d'appel d'urgence européen

15 Le service d'aide médicale urgente (SAMU)

17 Police Secours

18 Sapeurs-pompiers

114 Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

04 74 47 20 20 Commissariat de Bourg-en-Bresse

09 72 67 50 01 Urgence électricité

08 00 47 33 33 Urgence gaz

04 72 11 69 11 Centre antipoison de Lyon

06 82 80 26 19 Urgence assainissement / eau en soirée, week-end et jours fériés.

04 74 24 49 49 Grand cycle de l'eau du lundi au vendredi 8h30 -12h et 13h30-17h



Retrouvez dans ce flash le
feuillet des associations.

FLASH N° 153 - JUILLET 2022

Place de la mairie - BP 20 - 01960 PÉRONNAS

info@peronnas.fr

Bulletin municipal trimestriel gratuit N°ISSN 1269-665X

DIRECTEUR DE PUBLICATION Hélène CÉDILEAU

RÉDACTION Mairie, population et associations

CRÉDIT PHOTOS Mairie et associations

CONCEPTION GRAPHIQUE IMPRESSION Service communication- Imprimerie Moderne

DISTRIBUTION Ville de Péronnas

Ce magazine a été imprimé sur du papier PEFC avec des encres végétales, pour tout problème de distribution appelez la Mairie 04 74 32 31 50

TIRAGE 3 600 exemplaires



La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.



Ce document doit être recyclé



*Chères Péronnassiennes,
Chers Péronnassiens,*

Votre sécurité, votre tranquillité : nos priorités.

La commune de Péronnas vient de valider la mise en œuvre d'une coopération des polices municipales avec les communes de Bourg-en-Bresse, Viriat et Saint-Denis les Bourg.

Cette convention a pour objet de :

> réaliser à ma demande, des opérations ponctuelles de continuité de service public afin de permettre aux communes concernées par cette convention de disposer d'agents de police municipale le soir, la nuit et le week-end.

> réaliser également des opérations conjointes programmées de type sécurisation des manifestations sportives et culturelles, contrôles routiers... afin de veiller à la sécurité et à la tranquillité publiques.

Toutes ces opérations se feront sous l'autorité opérationnelle du Directeur de la Police Municipale de Bourg-en-Bresse qui veillera à respecter l'autorité territoriale du territoire d'intervention, c'est-à-dire celle du Maire de la commune concernée, et respectera les orientations de la politique communale en vigueur.

Lorsque les agents des services de police municipale mis à disposition seront mobilisés, le travail sera à minima organisé en binôme et en sécurité.

Une modification des arrêtés de port d'arme sera demandée à la Préfecture de l'Ain afin de mettre en cohérence et d'uniformiser les équipements des différents policiers municipaux.

Les franchissements des limites communales seront désormais autorisés par les différentes polices municipales afin de permettre la continuité d'action pour des faits contraventionnels, délictuels voire criminels survenus sur une commune ; à l'occasion d'une réquisition de la Police Nationale pour les assister sur une intervention ; ou lors des liaisons administratives inter-communales voire pour des transports d'individus au centre hospitalier.

*Outre cette nouvelle coopération, **la commune de Péronnas poursuit son dispositif « Voisins Vigilants »** qui consiste à s'appuyer sur des personnes connues et volontaires, par secteur géographique, qui sont en capacité d'alerter au plus vite la police municipale ou nationale de faits pouvant nuire à l'ordre public. Le dispositif « Tranquillité Vacances » reste également opérationnel.*

Enfin, un nouveau policier municipal issu du corps spécialisé de la police nationale (CRS) sera recruté à compter du 1er septembre 2022.

Mais tous ces dispositifs ne doivent pas nous faire oublier les gestes citoyens et les bonnes règles du « bien vivre ensemble ». Il est alors important que chacun adopte les bons comportements afin de maintenir un cadre de vie commun agréable et respectueux de chacun.

**Votre Maire,
Hélène CÉDILEAU**

AGENDA

JUIN

- Dimanche 5 • **MARCHÉ DES PRODUCTEURS** - Place de la mairie
- Lundi 6 • **CÉRÉMONIE DES FUJ** - Monument aux morts
- Jeudi 9 au dimanche 26 • **TOURNOI OPEN SÉNIORS** - ASP tennis Auditorium
- Vendredi 10 et samedi 11 • **CONCERT MUSIQUE CLASSIQUE** - Val d'Orphée, Auditorium
- Dimanche 12 • **ÉLECTIONS LÉGISLATIVES** - Salle des fêtes
- Lundi 13 • **DON DU SANG** - Amicale des donneurs de sang, Salle des fêtes
- Vendredi 17 • **FÊTE DE LA MUSIQUE** - Place de la mairie
- Vendredi 17 et samedi 18 • **REPRÉSENTATION ATELIER THÉÂTRE**, Jyx compagnie, Auditorium
- Lundi 20 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - Bluepattcountry, Rotonde 75
- Samedi 18 • **CONCOURS DE PÊCHE**- Pêche et loisirs, Étang des Carronnières
- Dimanche 19 • **ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**- Salle des fêtes
- Vendredi 24 et samedi 25 • **VENTE À EMPORTER**- ASP Tennis,
- Samedi 25 et dimanche 26 • **GALA**- Diam's club, Salle des fêtes et salle P. de COUBERTIN

JUILLET

- Samedi 2 • **FÊTE DE L'ÉCOLE** - Sou des écoles, Cour de l'école des érables
- Samedi 2 • **CHALLENGE GAUTHRON** - Pétanque club, Espace rencontre
- Samedi 2 • **GALA** - École de danse municipale, Salle des fêtes
- Samedi 2 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**- AS Péronnas Basket,
- Dimanche 3 • **MARCHÉ DES PRODUCTEURS** - Place de la mairie
- Samedi 9 • **SOIRÉE GUINGUETTE** - Ville de Péronnas et associations Site de la salle des fêtes
- Jeudi 21 • **CINÉ PLEIN AIR** - Ville de Péronnas et Agora Place Simone Veil

AOÛT

- Dimanche 14 • **CHALLENGE MARVIE**- Pétanque club, Boulodrome
- Samedi 27 • **CONCOURS AGILITY (NOCTURNE)**, Terrain des mûriers
- Dimanche 28 • **RANDONNÉE RENÉ TERRIER** - Donneurs de sang Rotonde 220
- Dimanche 28 • **BROC À LIVRES** - Place Simone Veil

SEPTEMBRE

- Jeudi 1 • **DON DU SANG**- Amicale des donneurs de sang, Espace rencontre
- Samedi 3 • **FORUM DES ASSOCIATIONS**, Aire salle des fêtes
- Dimanche 4 • **MARCHÉ DES PRODUCTEURS** - Place de la mairie
- Vendredi 16 • **CRÊPES DES CLASSARDS** - Classes 1 et 6/2 et 7 Salle des fêtes
- Samedi 17 • **BANQUET DES CLASSES** - Classes 1 et 6/2 et 7 Salle des fêtes
- Mercredi 21 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - FNACA Rotonde 220
- Jeudi 22 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - Chiffres et lettres Salle des Carronnières
- Vendredi 23 • **APÉRITIF «BAR À VIN»** - Classes 3 et 8 Espace rencontre
- Dimanche 25 • **CONCOURS D'OBÉISSANCE** - Sport loisir Can'Ain Terrain des mûriers
- Dimanche 25 • **COURSE CYCLISTE** - La BISOU Terrain des mûriers

ÉTAT CIVIL



Vous souhaitez publier dans le flash un avis de décès, un avis de naissance ou une photo de mariage, contactez le service état civil afin de compléter un formulaire autorisant la publication.

Envoyez votre demande par mail à etat.civil@peronnas.fr

Afin de respecter la vie privée de chacun et d'être en accord avec le RGPD (Règlement général sur la protection des données) seuls les événements pour lesquels la famille a donné son accord sont publiés.

DÉCÈS

03 nov 2021	Madame Denise AYMONNIER née MURET - 85 ans
23 nov 2021	Monsieur Claude BOURIT 71 ans
15 juin 2022	Monsieur Jean-Paul DENUELLE 77 ans

MARIAGES

04 déc 2021	Madame Ophélie BERTRAND et Monsieur Matis BABOULENE
14 mai 2022	Madame Laura LONGIN et Monsieur Alexandre BAILLY
04 juin 2022	Madame Pauline DRUET et Monsieur Quentin BRUNO
11 juin 2022	Madame Aurélie GLADINES et Monsieur Stéphane MAURE

Après 21 ans au service de la commune et de ses habitants, **Amélie RODET, quitte sa fonction de conseillère municipale**



Originaire de Péronnas, Amélie RODET était depuis 2001 conseillère municipale pour la commune.

Durant toutes ces années, Amélie a fait partie de la commission CME (Conseil Municipal Enfants) et de la commission embellissement pour lesquelles elle a mené de beaux projets. Le dernier en date est la réalisation d'une capsule temporelle avec les enfants du CME et Julie LESIRE de l'Agora. Elle anime également les conseils de quartier. Au-delà de son rôle dans le conseil municipal, Amélie est également très impliquée dans la vie associative de la commune par son implication pour l'ASP Basket où elle a commencé à jouer dès l'âge de 7 ans avant de rejoindre le bureau de l'association en 2002

comme dirigeante, pour être ensuite présidente par intérim en 2009. Ou encore son statut de bénévole et membre de bureau pour la BISOUS pour laquelle elle tenait le fichier bénévoles, un travail conséquent. Amélie est également dévouée aux autres puisqu'elle donne régulièrement son sang. Elle a également, par un don de moelle osseuse, fait preuve de son grand cœur et de sa volonté d'aider son prochain.

Ses vies, personnelle et professionnelle, la conduisent désormais dans un autre département.

La ville de Péronnas souhaite à Amélie une belle continuation dans ses projets et la remercie vivement pour ses années au sein du conseil municipal.

Adrien CIERNIEWSKI nouveau technicien chargé des travaux

Avant d'arriver à Péronnas, Adrien a passé six années au sein de l'Agglomération de Bourg-en-Bresse, durant lesquelles il était chargé du suivi des projets neufs et de la gestion de patrimoine. S'en est suivie une disponibilité de deux ans pour exercer le poste de chargé d'affaires dans une entreprise privée. Il a intégré la mairie de Péronnas le 1er mars dernier, prêt à relever de nouveaux défis !



Lydie LOEILLET prend la direction des services techniques



Lydie LOEILLET a débuté sa carrière comme architecte Urbaniste, bâtiments et aménagement urbain, des fonctions qu'elle occupera en tant qu'indépendante pendant 12 ans. En 2000, Lydie rejoint la fonction publique sur un poste de coordination d'équipe pour l'élaboration du PLU de Lille Métropole

Communauté Urbaine. Un poste qu'elle occupera quelques années avant de poser ses valises en Bresse, à Bourg-en-Bresse précisément, où elle occupera durant 18 ans le poste de Cheffe de projet/chargée d'études en planification urbaine et aménagements urbain.

C'est Péronnas que Lydie choisit désormais pour poursuivre son élan et sa volonté de conjuguer terrain et stratégie en prenant la direction des services techniques de la ville. Lydie conclut en citant Friedrich Hegel : « **Rien de grand ne s'est accompli dans le monde sans passion** ».

Corentin GOURDON intègre le service voirie/espaces verts

Corentin GOURDON a rejoint le service voirie/espaces verts dans le cadre d'une vacance. Il était, auparavant, sur la commune de Neuville sur Ain mais souhaitait du changement pour sa vie professionnelle.



Ils nous ont quittés ...



Jean-Paul DENUELLE
Maire adjoint honoraire
2001-2020

Jean-Paul DENUELLE, naît le 22 juin 1944 à Pommiers dans le département du Rhône. Il rejoint Péronnas, avec son épouse Suzanne qu'il a rencontrée au collège et ses deux enfants, en 1977. Après quelque temps passé comme instituteur, Jean-Paul rejoindra les rangs de la police en tant qu'inspecteur en 1999 à Bourg-en-Bresse. Adeptes du travail bien fait et des projets rondement menés, Jean-Paul DENUELLE est impliqué dans la vie associative et politique de la commune. Il créera et sera président de l'ASP Judo Club des années 1990 à 1995 puis, sera durant 17 années le Président du Club des Ainés.

Dans la même direction, il occupera une vice-présidence à la MARPA des Charmilles. Quelques années plus tard, en 2001, Jean-Paul DENUELLE œuvrera comme élu municipal et ceci jusqu'en 2020. Il quittera ses fonctions d'élus en qualité de Maire adjoint. Durant ses années de service pour la commune il a en charge plusieurs commissions : les relations extérieures, la politique de la ville, la gestion des bâtiments publics, les travaux, CAO suppléant et le CCAS. En 2005, Jean-Paul DENUELLE devient adjoint en charge de la circulation et la sécurité, puis en 2008 5ème adjoint en charge de la circulation, sécurité, cimetière et embellissement. Entre 2014 et 2020 nouveau changement dans la carrière d'élus de Jean-Paul puisqu'il devient adjoint en charge de l'aménagement de l'espace, urbanisme, assainissement, développement durable, sécurité. 19 années durant lesquelles Jean-Paul sera à l'initiative de plusieurs projets. Parmi eux : la création du programme « Voisins Vigilants » en relation avec la police nationale. Il mènera également des négociations avec patience et persévérance notamment dans le cadre du réaménagement du cimetière ou d'acquisitions foncières. À côté de cela avec son humour habituel, son sourire en coin porté envers ses amis, il va adorer ses petits-enfants Camille, Gaëlle, Thomas, Lucas. Ceux-ci lui rendront bien sa gentillesse, ses petites blagues, son partage avec les jeux, le sport et aussi tout l'intérêt qu'il apportait en conseils pour les rendre doucement mais fermement autonomes et marcher dans le droit chemin. Il va laisser un grand vide autour de lui. Nombreux regretteront ce départ pour toujours et ne pourront que reparler de Jean-Paul avec des seuls souvenirs.

La ville de Péronnas a perdu une figure emblématique. Ses élus et les anciens compagnons de route de Jean-Paul adressent toutes leurs pensées à sa famille .



Gilbert DUCLOS, est né le vendredi de Pâques, le 7 Avril 1939 dans la ferme des Bruyères, à Péronnas. Toute sa vie, il est resté attaché à sa terre d'origine. Tout d'abord à l'école communale à Péronnas, puis à Carriat, pour préparer un CAP d'électricien et Froid industriel.

En 1958, il est parti pour le Nord de l'Afrique comme presque tous les gars de sa génération. De retour à Péronnas, il rencontrera Josephette, plus connue maintenant sous le nom de Josette et ils se marieront le 9 juin 1962. De 1962 à 1975, ils vivront en ville et auront deux enfants. Ils reviendront à deux en août 1975.

Son travail, à cette époque c'est l'entretien de l'électroménager. Le dépannage, les aides ou les services rendus aux amis, aux copains... En 1980 Gilbert rejoint les rangs des agents de Péronnas : Il y avait toujours quelque chose à faire en mairie, aux écoles, sur la voirie, au cimetière, ne jamais laisser les collègues dans l'embarras, telle devait être sa devise.

La vie Associative est aussi bien représentée dans sa vie, avec notamment la fondation de la fête de Quartier à Luisandre et les Picolets.

Le club de Foot de St Denis a aussi bénéficié de son temps pour l'accompagnement des jeunes puis de l'équipe première. Il a également été membre de l'amicale des classes 4 et 9, l'amicale des employés communaux.

À la retraite depuis 1997 ils s'occupent de ses petits-enfants, qu'il aimait tant. En 2018, il devient arrière-grand-père. Toute sa vie, la porte de sa maison a été ouverte pour y accueillir avec simplicité les amis, la famille, les voisins, avec un esprit de convivialité reconnu par tous et un caractère joyeux et passionné.

En février 2022, La commune de Péronnas a perdu une âme fière de sa commune et fidèle à sa terre, dévouée à sa famille et à ses proches.

Jumelage

Éric BOLICH quitte ses fonctions

Après 45 années passées au Conseil municipal et au Comité de Jumelage de Neuhausen Auf Den Fildern, Erich BOLICH a cessé ses fonctions et a été remercié par la municipalité.

Il était agent immobilier, il est fan de football et il aspire désormais à passer plus de temps avec son épouse.

Ingo HACKER, Maire, conscient de son grand investissement pour sa commune l'a désigné citoyen d'honneur de la Ville.

Nul doute que nous le reverrons bientôt à Péronnas.



Visite du Maire de Neuhausen à Péronnas

Au mois de juin, Ingo HACKER Maire de NEUHAUSEN AUF DEN FILDERN, notre commune jumelée, accompagné de Ute SCHICK se sont déplacés à Péronnas pour une rencontre informelle avec le Maire après trois années sans visite compte tenu de la COVID. Ce fut l'occasion pour Madame le Maire de faire connaissance avec M. BOLICH.



Prévention canicule



Dans le cadre du plan national canicule, la Ville de Péronnas, en lien avec le CCAS met en œuvre son dispositif de prévention canicule.

Il a pour mission de conduire des actions de veille et de prévention en faveur des personnes les plus fragiles, souvent isolées, afin de les protéger. Son efficacité repose sur la responsabilité de tous, sur la prévention et sur la solidarité.

Le CCAS tient un registre des personnes qui souhaitent être accompagnées durant ces périodes caniculaires (ce registre ne concerne ni les mineurs, ni les personnes vivant dans les établissements). En se déclarant auprès du CCAS, elles bénéficieront d'un appel téléphonique et seront visitées si nécessaire. Si besoin, elles pourront demander à être accompagnées dans leur quotidien (courses alimentaires, pharmacie.)

Comment s'inscrire ?

La demande est effectuée par la personne elle-même ou par un tiers, en utilisant le formulaire d'inscription disponible en Mairie ou sur le site internet www.peronnas.fr. Pour plus d'informations : 04 74 32 31 50

5 conseils de précaution



Buvez et mangez

- > Buvez même sans soif (1,5 litre d'eau par jour au minimum)
- > Ne consommez pas d'alcool
- > Mangez comme d'habitude, si besoin en fractionnant les repas et de préférence des fruits et des légumes.



Rafrâchissez-vous

- > Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches. À défaut d'une pièce fraîche au domicile, restez au moins 2h dans des endroits climatisés ou dans des lieux ombragés.
- > Prenez régulièrement des douches ou des bains et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour. Vous pouvez également humidifier vos vêtements.



Protégez-vous de la chaleur

- > Évitez les sorties et les activités aux heures les plus chaudes et les activités physiques.
- > Si vous devez sortir, restez à l'ombre et portez un chapeau, des vêtements légers et amples, de couleur claire.
- > Emportez avec vous une bouteille d'eau.
- > Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
- > Maintenez les fenêtres fermées et ouvrez les la nuit, en provoquant des courants d'air.



Demandez conseil à votre médecin, à votre pharmacien

Surtout si vous prenez des médicaments ou si vous ressentez des symptômes inhabituels.



N'hésitez pas à aider ou à vous faire aider

Demandez de l'aide à un proche si la chaleur vous met mal à l'aise.

Informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles dépendantes de votre entourage et aidez-les à manger et à boire.

Contact plateforme nationale « canicule info service »

0 800 06 66 66 (appel gratuit), tous les jours de 9h à 19h entre le 1er juin et le 15 septembre 2020.

Portage de repas à domicile : une nouvelle convention signée avec Tremplin

Le CCAS a récemment signé une convention avec le restaurant social de l'association Tremplin, au titre du portage de repas à domicile. Ce restaurant assure des prestations de type traiteur, pour les collectivités, les foyers et les particuliers. L'équipe de restauration est composée de salariés en insertion et d'encadrants techniques. Avec les restaurants « Bon accueil » et « Bourg Traiteur », c'est maintenant trois prestataires « portage de repas à domicile » qui sont proposés aux habitants de Péronnas de plus de 65 ans ou en situation de handicap.

Les personnes souhaitant bénéficier du service de portage de repas à domicile sont encouragées à contacter directement les prestataires référencés.

Le CCAS de Péronnas apporte une aide financière aux habitants de Péronnas, sous conditions de ressources en fonction d'un barème défini.

+ d'infos

> Bon accueil :

13 rue Gabriel Vicaire
01000 Bourg-en-bresse
04 74 22 28 81

> Bourg traiteur :

3 rue Guichenon
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 24 68 60

> Tremplin

623 chemin d'Eternaz
01000 Bourg-en-Bresse
07 65 18 19 47

Pour plus d'informations sur les conditions d'attribution, contactez le service social :
Téléphone : 04 74 32 31 51
Mail : social@peronnas.fr

Sécheresse dans l'Ain
VIGILANCE
Usages domestiques – les bons gestes

- Ne pas laisser couler l'eau inutilement
- Prendre une douche plutôt qu'un bain
- Bien fermer les robinets d'eau
- Installer des appareils qui réduisent la consommation d'eau : mousseur de robinet, chasse d'eau à double débit
- Déceler les fuites en surveillant son compteur
- Réparer les fuites d'eau
- Ne pas prélever la vaisselle
- Faire tourner lave-linge et lave-vaisselle seulement quand ils sont pleins et en mode « éco »
- Choisir des appareils moins gourmands en eau
- Récupérer l'eau de pluie ou de rinçage pour arroser son jardin
- Privilégier les arrosages à la « fraîche »
- Pailler les sols pour arroser moins (avec des déchets de tonte de gazon, des copeaux)

Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et professionnels sur le site des services de l'État - www.ain.gouv.fr

CIMETIÈRE

L'église Saint-Eusèbe avant et après les travaux de rénovation



Coupure de l'eau et rangement des chariots pendant l'hiver

Tous les ans pendant la période de gel, les alimentations en eau du cimetière sont coupées. Durant cette même période, les chariots sont nettoyés et rangés dans le local en attendant le printemps suivant.



Des vols signalés dans le cimetière et sur le parking

Le cimetière de Péronnas est la cible de vols à répétition depuis plusieurs années.

Il est constaté que des tombes sont la cible d'actes malveillants. Il est conseillé de ne rien laisser dans votre voiture (sacs, téléphone, objets de valeur etc...), même si votre arrêt ne dure que quelques dizaines de minutes. Il en faut moins pour commettre un acte délictuel.



Ce que dit la loi : La profanation de sépulture est un délit puni par le Code pénal qui réprime « la violation ou la profanation, par quelque moyen que ce soit, de tombeaux, de sépultures, d'urnes cinéraires ou de monuments édifiés à la mémoire des morts ». Ce délit est passible d'un à cinq ans d'emprisonnement, ainsi que d'une amende pouvant aller jusqu'à 15.000 euros.

Rue Paul Verlaine : réception du chantier

La rue Paul Verlaine, mitoyenne entre Péronnas et Bourg-en-Bresse a fait l'objet, en 2021, d'aménagements et de travaux afin de rendre plus agréable et de sécuriser cette voie. Le chantier a mobilisé le bureau d'études AINTEGRA, l'entreprise EUROVIA, le SIEA et Grand Bourg Agglomération. Si la maîtrise d'ouvrage était à la main de Péronnas, le chantier a été mené conjointement avec la Ville de Bourg-en-Bresse.

Budget du projet : 777 000 € TTC.

La réception du chantier a eu lieu en avril 2022 avec les principaux acteurs. Ensemble, ils ont constaté la transformation de la rue : trottoirs, chaussée et plateaux surélevés, piste cyclable, éclairage. Enfin, les réseaux d'eaux pluviales et usées et eau potable ont également été entièrement renouvelés.



Opération « cœur de ville » : pose de la 1ère pierre



Vendredi 20 mai à 11 h avait lieu la pose de la 1ère pierre de l'opération cœur de ville.

L'événement a rassemblé Madame le Maire Hélène CÉDILEAU, M. Vincent BENOIST, Directeur général de la société BMB Interval, M. Jean-François DEBAT, Président de l'Agglomération de Bourg-en-Bresse, Xavier BRETON, Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes, M. Stéphane TROMPILLE, Député de la 4ème circonscription de l'Ain, M. Christian CHANEL, ancien Maire de Péronnas et les élus de la ville de Péronnas ainsi que les architectes et entreprises.

Le projet « cœur de ville » est le fruit d'un travail débuté durant le mandat du précédent conseil municipal sous la directive de Christian CHANEL, ancien maire de Péronnas.

Il comporte 3 phases : la 1ère étant la construction d'une résidence contemporaine de 22 logements en accession du T2 au T5, spacieux et lumineux avec des espaces extérieurs généreux afin de vivre la ville autrement. Les travaux ont débuté le 24 janvier dernier et s'achèveront au 3ème trimestre 2023. La 2ème phase

comprendra la construction du bâtiment C avec 21 logements sociaux et 4 commerces en rez-de-chaussée et la construction du bâtiment D avec 900m² de locaux professionnels, des bureaux ainsi que 2 commerces en rez-de-chaussée. Les travaux débuteront en début d'année 2023 et s'achèveront à l'été 2024. Enfin, la 3ème phase sera celle de la construction du bâtiment B avec 18 logements en accession et 1 commerce en rez-de-chaussée.

Les travaux débuteront à l'été 2023 et s'achèveront en fin d'année 2024.

Attendu depuis plus de 30 ans par les péronnassiennes et les péronnassiens, ce projet va transformer l'hyper centre de Péronnas avec la création d'une offre commerciale, de bureaux ainsi que l'aménagement d'espaces publics, où la place belle sera faite aux aménagements paysagers qualitatifs.

La pose de la 1ère pierre du bâtiment Amarante marque symboliquement la concrétisation de ce projet qui promet à l'avenir un embellissement et un attrait indéniable de la ville de Péronnas.



Télécharger l'application mobile de Péronnas



Toujours avec l'objectif d'améliorer sa communication et surtout d'amener l'information au plus près de ses habitants, la Ville a fait l'acquisition d'une application mobile CityAll. L'application mobile est utilisée par plus de 1 000 collectivités en France pour informer et échanger en temps réel.

Comment télécharger l'application ?

Après avoir téléchargé l'application CityAll gratuite sur l'AppStore ou Google Play, le citoyen s'abonne aux villes qui l'intéressent.

Il peut ensuite suivre le fil d'actualité et rester informé en temps réel grâce aux notifications : alertes, événements, actualités, météo...

+ d'infos

> **549** abonnés

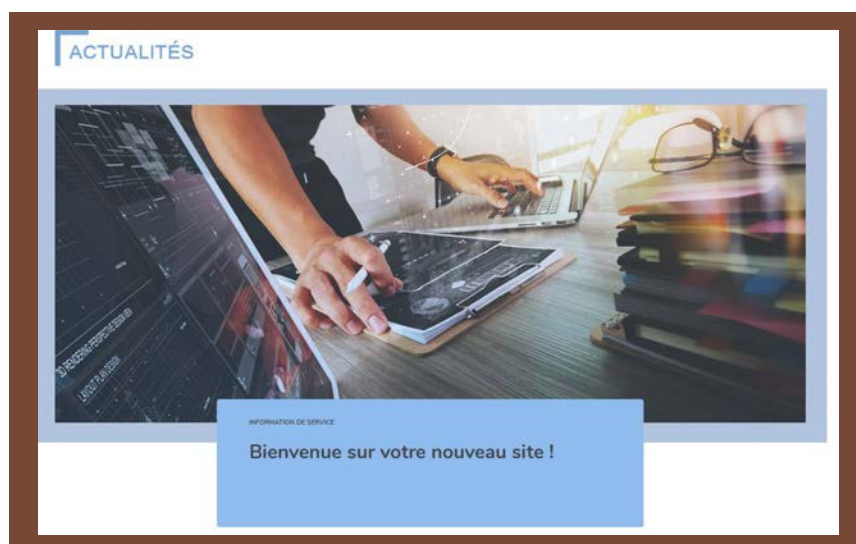
> **55 %** des foyers de Péronnas ont téléchargé l'application

> **170** push envoyés

Téléchargez city all →



Nouveau site internet



Le site internet de la ville de Péronnas a fait peau neuve.

Retrouvez toutes les réponses à vos questions sur www.peronnas.fr.



← Scannez pour accéder au site

INFOS MUNICIPALES

Réhabilitation du collège «les Côtes »

Les travaux du collège "Les Côtes" à Péronnas débutent en juillet 2022 pour une durée de 4 ans.

Ce projet de 27 M€, est financé intégralement par le Département de l'Ain et prévoit la restructuration complète de l'établissement (construction de 90% de nouveaux locaux), l'augmentation de sa capacité d'accueil, le réaménagement de la cour et du parvis. Il s'inscrit dans une démarche de performance énergétique et environnementale.

Le projet
a débuté
en 2022
et durera
jusqu'en
2026



Inauguration du COSEC : le 4 mars 2022



Durant la fin de mandat du précédent conseil, la commune étant devenue propriétaire du Cosec, le gymnase attenant au collège les Côtes, divers travaux d'aménagement ont été engagés. Parmi les chantiers nous pouvons citer :

- > Le renforcement de l'isolation par l'extérieur du bâtiment
- > La rénovation du sol et des vestiaires
- > L'installation d'équipement de production d'électricité photovoltaïque. L'installation de ces panneaux a eu lieu en 2020. Cependant, avec les contraintes du Covid, l'achèvement des réfections n'a pas pu être célébré. Cela a enfin été possible en mars dernier et pour cela les premiers magistrats de Péronnas, avec le collectif citoyen Bresse énergie citoyenne, ont pu organiser une inauguration en bonne et due forme.

Concernant les panneaux photovoltaïques :

> Fixation de 250 m² de panneaux photovoltaïque sur la toiture sud-est du gymnase, mise en place d'un onduleur compris raccordement au réseau public. Passage de câbles électriques, passage de tranchées.

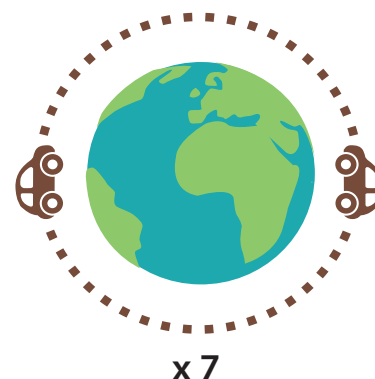


> Entreprise intervenante : SAS Bresse énergies citoyennes. Elle a été, par convention, autorisée à occuper le domaine public communal, afin de pouvoir installer une unité de production d'énergie photovoltaïque. La convention a pris effet à compter de la date de mise en service de l'installation photovoltaïque et s'achèvera à l'issue d'un délai de 40 ans. À l'issue des 40 premières années, la convention sera reconduite pour une durée maximale de 20 ans.

40 000 kilowatts

C'est ce que produisent les panneaux photovoltaïques installés sur le COSEC. L'équivalent de 270 000 km parcours en voiture électrique.

Ce qui représente presque 7 fois le tour de la terre !



Élections présidentielles et législatives 2022 en chiffres

Élections présidentielles

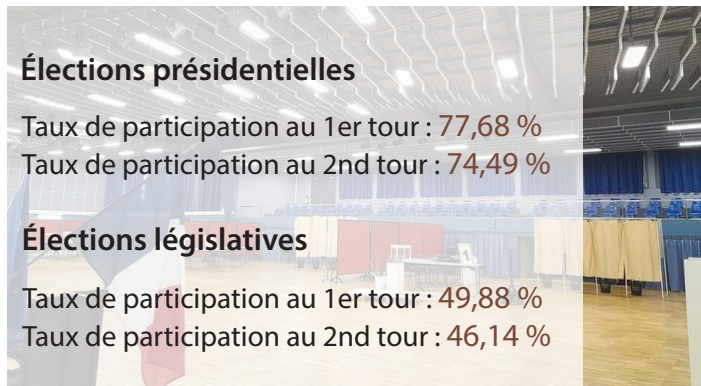
Taux de participation au 1er tour : 77,68 %

Taux de participation au 2nd tour : 74,49 %

Élections législatives

Taux de participation au 1er tour : 49,88 %

Taux de participation au 2nd tour : 46,14 %



« Les Charmilles » : de la PUV à la MARPA



Gilles RUY, ancien président et son successeur
Christian CHANEL

Elle fait désormais partie du réseau des MARPA, avec les avantages du groupe : meilleure communication, accès facilité à des activités culturelles, organisation de séjours de vacances, possibilité d'intégrer une centrale d'achats ... dans ce cadre les « Charmilles » s'intégreront dans la journée inter MARPA du 17 septembre 2022 en proposant aux visiteurs une animation avec un groupe folklorique Bressan. Après 15 ans de bons et loyaux services à la tête des « Charmilles », Gilles RUY a souhaité se mettre un peu en retrait. Qu'il soit remercié pour le temps donné, le soin, l'attention apporté aux résidents. La présidence est désormais assurée par Christian CHANEL, maire honoraire de Péronnas. Il est entouré d'une équipe de bénévoles qui gèrent au plus juste les finances et veillent au bien être des résidents.

Après 15 ans d'existence, la Petite Unité de Vie « Les Charmilles » est devenue, comme les établissements similaires, une MARPA : Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie.

Les animations sont nombreuses et variées, suggérées et animées par le personnel et les bénévoles : Pas un jour ne se passe sans une petite (ou grande) animation : Gym douce pour le maintien en forme, esthéticienne pour le bien être, activités culturelles, avec la présence régulière de la Médiathèque de Péronnas, jeux mémoire, chants, sorties cinéma, après midi en plein air...

Toutes ces actions sont aidées par le Conseil Départemental par le biais de subventions justifiées par l'intérêt de ces activités.

Enfin des repas à thème, imaginés et réalisés par le personnel connaissent un vif succès, le dernier était dédié à l'Ile de la Réunion et au menu : Ti Punch, acras de morue, rougail saucisses, brochettes de fruits exotiques

Le temps s'écoule doucement et paisiblement aux « Charmilles » dans une ambiance familiale et bienveillante. Les résidents semblent y être heureux et c'est bien l'essentiel.



Ça s'est passé le 26 mars



Nettoyage de printemps

Le samedi 26 mars matin, le nettoyage de printemps s'est déroulé, organisé par la municipalité de Péronnas. L'opération permet chaque année aux habitants volontaires de contribuer à l'embellissement de la commune, en ramassant les déchets jonchant les rues et les fossés. Cette année, une quarantaine de personnes, dont 13 enfants, ont participé à cette manifestation. Les groupes se sont répartis sur la commune, divisée en une dizaine de quartiers.

Cérémonie de citoyenneté

Le 26 mars se tenait également la remise officielle des cartes d'électeurs et livrets du citoyen aux jeunes de 18 ans et naturalisés en présence de Madame le Maire.

La cérémonie de citoyenneté permet notamment au maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune.

La cérémonie peut avoir lieu tout au long de l'année, en dehors des périodes de campagne électorale pour un scrutin concernant tout ou partie du territoire de la commune.

La carte d'électeur et le livret du citoyen sont remis aux nouveaux habitants.



INFOS MUNICIPALES

Les sapeurs pompiers de Seillon



C'est aujourd'hui une équipe de 48 Sapeurs-pompiers qui œuvre au service de la population du secteur sud de l'agglomération Burgienne. Depuis la création du centre de Seillon, celui-ci a connu de belles évolutions. Pour mémoire :

> Dès 2016, les 2 CPINI (Péronnas et St Denis) envisagent une mutualisation. Le SDIS profite de l'occasion pour proposer un projet de création d'un centre d'incendie et de secours départementalisé.

> Début 2018, le projet se met en place et impose une forte mobilisation des pompiers pour monter en compétences avec de nombreuses semaines passées en formation.

Le CIS Seillon voit le jour le 1er juillet 2018 et prend sa place au sein de l'ancien CPI de Péronnas, fraîchement rénové. Les anciens CPI et leurs amicales sont dissous et laissent place à une nouvelle structure et une nouvelle amicale.

4 véhicules sont affectés au Centre et prennent une place assez conséquente dans une remise déjà exiguë.

En 2019 et 2020, le centre de secours évolue et l'effectif augmente très sensiblement. Il devient évident que les locaux sont dorénavant inadéquats.

À la suite de discussions entre les pompiers, les élus des communes de Péronnas et St-Denis-Lès-Bourg ainsi que du SDIS, une solution est trouvée pour mettre à disposition la totalité des surfaces du bâtiment occupées par le centre et précédemment utilisées par un artisan et une association.

Un groupe de travail se met en place et avance vite sur le projet. Des agents du CIS de Bourg-en-Bresse s'associent au groupe en apportant leur expérience.

En parallèle, un nouveau véhicule incendie vient compléter l'armement du centre de secours et permet de développer encore davantage les missions des pompiers.

Les travaux débutent en 2022 et sont effectués en grande partie par les pompiers du CIS Seillon et de Bourg-en-Bresse de manière bénévole, mais également par des artisans.

« L'histoire de ce centre est déjà très riche malgré seulement 3 années d'existence »

L'histoire de ce centre est déjà très riche malgré seulement 3 années d'existence.

Et les projets ne manquent pas. Ces évolutions vont continuer et ce sont 4 agents professionnels qui vont

prochainement rejoindre la caserne de Seillon.

Une belle aventure humaine au service de la population.



Changement au pôle médical



Le Pôle Médical accueille deux nouvelles praticiennes :

- > Une diététicienne
- > Une kinésologue

Elles se partageront le local situé au 1er étage. Des travaux ont été réalisés par le service bâtiment : création d'une cloison séparative entre les locaux et d'une cloison permettant l'aménagement d'un coin « cuisine », doublage de la cloison entre les deux

bureaux, reprise de certains sols, des murs, des plafonds, de l'éclairage ainsi que des prises électriques et télécom. L'alimentation électrique et eau a également été reprise afin de rendre autonome le local n°9 (travaux réalisés par une entreprise extérieure), le lavabo et les sanitaires existants ont été remplacés.

Fête de la musique le 17 juin





Les sorties adultes à l'Agora

Plusieurs sorties ont été proposées à l'Agora depuis la rentrée 2021 :

Randonnée au Mont Joly, aux Etangs de la Dombe (avec un repas au restaurant « au Cœur de la Dombe »), une matinée au 1055 pour une partie de Bowling, visite de l'Abbaye des Dombes et de la ferme, visite de Pérouges avec une guide et dégustation de galettes Pérougiennes, marche aux Dunes de Sermoyer suivi d'un repas au restaurant « L'embarcadere », puis croisière sur la Seille. La dernière sortie prévue pour cette saison est la descente en canoë de l'AIN prévue pour le mardi 28 juin. **Toutes ces sorties sont prévues afin de faire découvrir de nouveaux paysages, de nouveaux parcours de marche et d'en profiter pour nouer des liens amicaux !!**



Sortie culturelle à Paris



Le groupe de l'atelier « Parlons Ensemble » animé par Mme Nisrine RHARIB et Mme Asma FERDJI a pris forme en octobre 2021.

L'objectif de cet atelier est d'approfondir les connaissances linguistiques des personnes en difficultés avec le Français afin de leur donner une meilleure aisance orale. Tout au long de l'année, plusieurs thèmes ont été abordés : éducation, rentrée

scolaire, administration, histoire, géographie, patrimoine, culture et gastronomie française. C'est tout naturellement qu'elles ont porté un intérêt pour la visite de Paris à travers ses monuments, ses musées, ses commerces. Pour mener à bien ce projet, le groupe s'est mobilisé à travers différentes actions d'autofinancement : vente de couscous et de gâteaux, divers ateliers qui ont eu un grand succès !

Le groupe composé de 8 habitantes a pris la destination de Paris le samedi 11 juin avec un programme bien chargé : Croisière en bateau mouche / visite du Louvre / Tour Eiffel et Champs Elysées

Sortie pour tous, au parc le PAL !



Mardi 19 juillet, l'Agora propose une sortie en car, à la découverte du PAL.

Journée sous le signe de la détente entre animaux et attractions, venez vite vous inscrire pour profiter entre amis ou en famille !

Sur inscription jusqu'au 12 juillet à l'accueil de l'AGORA.

24.50€ / personne.
Gratuit pour les enfants mesurant - de 1 m.

L'été s'invite à l'Agora pour les jeunes de 11 à 17 ans !

La section jeunes de l'Agora propose des activités diverses et variées pour les jeunes de 11 à 17 ans tout au long du mois de Juillet.

Au programme : Accrobranche, visite du PAL, initiation boxe, veillée et pleins d'autres encore !

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter au 04 74 25 39 92 ou par mail :

Emeline.desbenoit@agora-peronnas.fr

Cap sur la rentrée !

L'agora propose de l'accompagnement scolaire pour la jeunesse !

C'est un temps dédié aux jeunes de la 6ème jusqu'à la terminale, hors temps scolaire, encadré par un professionnel et une équipe de bénévoles du centre social.

Le service propose aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir dans leur scolarité.

Il ne s'agit pas de retourner à l'école après l'école : en mobilisant des stratégies diversifiées, les bénévoles mettent l'accent sur l'organisation du travail, sur la méthodologie pour rendre le jeune acteur de sa scolarité et devenir autonome. Ce projet est en partenariat avec le collège les côtes de Péronnas dans le but de créer du lien entre l'établissement, la famille et le centre social.

Pour plus de renseignements : Emeline.desbenoit@agora-peronnas.fr

+ d'infos

Pôle socioculturel - 89 rue de la Poste

04 74 25 39 92

contact@agora-peronnas.fr

www.agora-peronnas.fr



MÉDIATHÈQUE

m! C'EST L'ÉTÉ LES AMIS !

Des lectures, des jeux pour tous dans les quartiers en partenariat avec l'Agora...

LECTURE EN TONGS

Jardin des papillons
Jeudis 21, 28 juillet
De 16h à 17h

A l'ombre d'un arbre, tongs aux pieds, Catherine propose des histoires de jardins merveilleux.
Un moment de pause pour rire, chanter, danser, s'étonner, entre amis, autour des livres.

DES AMIS SOUS MON PARASOL

Skate-park, rue de la Grange Magnien
Mercredis 13 et 20 juillet
De 16h à 17h

Transats et coussins, à l'ombre des parasols, des histoires et des jeux à partager entre amis.

SOIRÉE JEUX

Pôle socioculturel Agora/Médiathèque
Mercredi 27 juillet
De 18h30 à 21h

Les héros de vos histoires ont la permission de jouer avec leurs amis toute la soirée !

Retrouvez Elmer, Mortelle Adèle, Cornebidouille, les Trois Brigands, le Loup, Petit Ours Brun...

Atelier créatif, terrasse, citronnade, profitez de votre médiathèque !

ATELIER CRÉATIF

Chaque samedi de juillet
De 10h à 12h

Mobile, Bracelet de l'amitié, Fanion, Poésie de papier...
Programme des ateliers en médiathèque.
Exposition des réalisations sur la Broc'à livres.



Retour sur...

Mercredi 1er juin dernier à l'Auditorium 2 représentations par la Compagnie Arnica en projet sur notre territoire.

Des échanges riches et un nouveau regard sur la marionnette pour les quelques 116 spectateurs.



OPÉRATION PRÊT ILLIMITÉ

Du 30 juin au 30 août, j'emprunte selon mes envies*.

*le prêt de dvd reste limité à 2.

Durée du prêt prolongée à la demande

Fermeture d'été du 9 au 20 août

m! EN CHIFFRES

> **13 bénévoles + 1 salariée** = 1 équipe

En 2021 :

> **789 heures** consacrées à l'accueil des publics

> **81 interventions** dans les classes

> **433 lecteurs** actifs

> **17 312 prêts**

Depuis le 1er janvier 2022

> **7000 livres, revues, livres lus, DVD** à votre disposition

> **71 nouveaux inscrits**

+ d'infos

Pôle socioculturel - 89 rue de la Poste

04 74 32 61 08

mediatheque@peronnas.fr

www.alivreouvert-peronnas.fr

Horaires d'ouverture

Mardi 15h - 18h30 - Mercredi 9h30 - 18h30
Vendredi 15h - 18h30 - Samedi 9h30 - 12h30



Le logis des marmousets fête ses 30 ans !



Jeudi 16 juin les enfants de la MPE « Le logis des Marmousets » ont profité, avec leurs parents d'un spectacle offert par la crèche. Il était suivi d'un apéritif festif en présence du Maire et des élus.

Semaine folle au Logis des Marmousets :



La semaine du 18 au 22 avril 2022, était la semaine « folle », lundi nous sommes tous venus en pyjamas.



Mardi c'était le thème breton (habit et repas)
Mercredi, journée « Pâques », nous avons vu beaucoup de lapins, des œufs, des poules ...
Jeudi, journée folle (chercher la « folie »)
Et vendredi, carnaval pour clôturer la semaine !

Des ateliers pour les enfants au RPE



Le 23 mars lors de la semaine Petite Enfance, le RPE Gribouille a proposé un atelier parents/enfants avec l'intervention de Ludisens. Ludisens crée des jeux

avec des objets de récupération, l'enfant développe sa créativité et son développement sensoriel. Chaque parent a pu partager un moment privilégié avec son ou ses enfants en prenant le temps de l'observer et de l'accompagner dans ses découvertes.

Moment d'échanges conviviaux entre les familles et questionnement autour de la parentalité.

Les 2 et 9 mai, deux ateliers ont été proposés aux assistantes maternelles lors des temps d'animation au RPE, animés par Ludisens. Des moments enrichissants pour leur pratique professionnelle et l'observation de l'enfant. Elles ont découvert de nouvelles idées de création.



Grande lessive : retour en images



Thème 2022 : Ombre(s) portée(s)

Artistes en herbe et sensibilisation à la préservation de l'environnement



École de Péronnas - CM1 (Mme BLANC)



École de Péronnas - CM1 (Mme MATHON)

Les classes de CM1 de l'école des Érables ont participé en février à la 4ème édition du challenge inter-établissements d'Organom (syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des déchets ménagers dans l'Ain).

L'objectif était de faire réfléchir les élèves à la problématique des déchets et les impliquer dans un projet en lien avec la lutte contre la pollution plastique.

Les enseignants ont eu jusqu'au 28 janvier 2022 pour réfléchir avec leurs élèves à des solutions d'actions permettant de lutter contre la pollution plastique et réaliser avec eux une affiche au format de leur choix.

L'eau, une ressource chère aux élèves de CM1



Les 56 élèves de CM1, après une sortie à la maison de l'eau de Pont-de-Vaux en octobre, ont travaillé tout au long de l'année sur ce thème au sein de leur classe, en sciences, géographie, musique, arts plastique avec l'intervention en mars d'une animatrice Faune Nature Environnement qui leur a permis de mieux comprendre l'impact de l'homme sur l'environnement, et les enfants ont même pu construire des mini-stations d'épuration, jouer au plombier à travers le jeu coopératif « Gaspido » et trouver des solutions pour économiser et préserver l'eau.

L'autre classe s'est rendu à l'étang des Carronnières, afin d'étudier « les petites bêtes » des zones aquatiques.

Le 24 juin, ils ont été heureux de présenter aux parents leurs productions musicales, effectuées cette année autour de l'eau, lors d'un spectacle dans la cour de l'école !

Visites au Monastère Royal de Brou

Les deux classes de CM2 de l'école Les Érables de Péronnas ont visité le Monastère Royal de Brou. Pour les deux classes la visite s'est faite sur le thème "le bestiaire réel et fantastique"

Durant la première séance les enfants sont partis à la quête d'indices sur des animaux présents sur les bas reliefs, les monuments, dans les cloîtres...

La deuxième séance a été rythmée par un atelier artistique. Chaque élève a créé son propre animal fantastique avec un intervenant plasticien.

La bonne humeur et la créativité étaient au rendez-vous !

Les sorties ont été intégralement financées par le Sou des Ecoles de Péronnas.



Restitution en musique

Les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 ont restitué leur travail annuel, en musique, avec leurs enseignantes et Mme Fanny BALDASSARE (intervenante CRD) le J. 09/06/2022 à 18h15 à l'Auditorium de Péronnas.

Péronnas en fête : du 27 au 30 mai



«Péronnas en fête» était de retour fin mai après 2 années pendant lesquelles la manifestation n'a pu avoir lieu du fait des restrictions liées à la COVID.

Du vendredi 27 mai au lundi 30 mai, les péronassiennes et péronassiens ont ainsi profité de la fête foraine, des activités proposées par les associations et du traditionnel feu d'artifice.

Vendredi 27, le défilé de vélos rigolos ouvrait le bal en même temps que la traditionnelle course cycliste de la municipalité et de Péronnas Animation Culture (PAC).

Samedi 28, avait lieu le concours de pétanque organisé par l'ASP Basket, suivi du repas côtelettes préparé par les bénévoles des Donneurs de sang et enfin feu d'artifice, offert par la municipalité.

Dimanche 29, l'association Sport Loisir Can'Ain faisait quelques démonstrations en fin d'après-midi.

Enfin, lundi 30 mai Les Amis de la Rotonde, anciennement Club des Aînés clôturait le week-end avec le traditionnel thé dansant.



Les 90 ans de **Jeanne** **MAGNIN**

Jeanne est née en 1932. En 1955 elle se marie avec Jules Magnin avec qui elle aura trois enfants : Catherine, Brigitte et Jean-Luc. Jeanne a la chance d'être grand-mère puisque 7 petits-enfants sont venus agrandir la famille et même arrière-grand-mère avec l'arrivée 9 arrière-petits-enfants. En 2020, Jeanne a eu le malheur de perdre son mari et sa fille Brigitte.

Jeanne est très impliquée dans la vie associative : atelier du soleil enfants qu'elle a animé pendant 20 ans, les temps d'activité périscolaire, la soie, les classes réunies... Elle est également présidente de Passion Porcelaine. Après avoir assisté plusieurs fois à des élections de Miss en tant que spectatrice, elle a organisé plusieurs élections de Mini-miss, Mister et Miss mamie. Elle a vécu d'agréables moments d'émotion du succès de son élection Miss mamie Rhône-Alpes et Miss Mamie Nationale élégance. Dimanche 6 mars, à l'occasion de ses 90 ans, elle a souhaité réunir toute sa famille et s'entourer de ses ami(es). Elle a choisi 90 personnes pour lever le verre de l'amitié, 90 comme pour ses 90 ans.



Un jardin partagé du secours catholique sur Péronnas

Créé il y a un peu plus d'un an par un habitant de Péronnas qui a initié cette activité pour les bénéficiaires du secours catholique et mis à disposition une parcelle de terrain sur Péronnas en « zone bus », cet atelier fonctionne le mardi après-midi d'octobre à fin mai et les mardi et samedi matins de juin à septembre.

L'atelier a pour but de permettre, à travers une activité primitive du travail de la terre, de (re)trouver la satisfaction de l'effort au travail, la joie et la fierté de produire, le plaisir de voir pousser, la rythmicité du temps et des saisons, et pour certains un geste symbolique d'« enracinement » sur la terre d'accueil.

C'est également un lieu de socialisation, d'évasion hors des murs de son appartement, d'échanges dans un groupe convivial, un moyen d'intégration, de créer du lien.



Enfin, il ne faut pas occulter l'intérêt de pouvoir profiter de légumes frais et bios. S'agissant d'un jardin partagé, le travail se fait en commun et la récolte est partagée à la fin de chaque séance entre tous les participants.

Une charte en régit les règles de fonctionnement, dont l'obligation d'être orienté par le secours catholique.



Le jardin accueille toutes les personnes en situation de précarité, que celle-ci soit d'ordre économique ou d'isolement social.

Le secours Catholique de l'Ain recherche des animateurs.

Pour les contacter : Secours Catholique Délégation de l'Ain, 6 rue Brillat Savarin, 01000 Bourg-en-Bresse.

Téléphone : 04 74 21 66 77, Portable : 06 78 60 97 85.

Concours des maisons fleuries : la commission fleurissement se réunit en juillet



La Commission Fleurissement organise, courant juillet, une tournée, permettant de lister les noms des habitants et des maisons à mettre en valeur lors de la soirée du Fleurissement réalisée chaque année en novembre.

Cependant, la réglementation concernant le RGPD (Règlement général sur la protection des données) ne nous autorise plus à organiser notre concours comme nous le faisions précédemment.



Cette année, la soirée fleurissement se déroulera le 25 novembre 2022.

Projet de mur végétal pour la MFR de la Vernée

Ravalement de façade à venir pour le mur situé à gauche du Relais Petite Enfance. Un groupe d'élèves de BTS de la MFR de la Vernée ont comme projet de fin d'année de végétaliser l'espace. Le travail effectué entre dans l'obtention de leur diplôme et permettra d'améliorer l'environnement de la commune.



Calendrier chargé pour **Passion danse**

Durant ces derniers mois, la collégiale de Passion Danse a continué sur sa lancée.

En février, l'association a tenu la buvette du marché des producteurs.

La Cie La Petite Troupe a participé au projet #DANSE L'EUROPE avec l'école municipale de danse puis a renouvelé l'expérience en invitant les associations de la commune à se joindre à elle. Un moment magique de partage filmé par CLEM PROD et visible sur le portail NUMERIDANSE.FR.

Le Comité 01 France Parkinson, marqué par cette expérience, a invité Stéphanie DUCLOS-DEVAUX à animer un atelier de danse intuitive lors de la journée mondiale de Parkinson...une première qui ne sera certainement pas une dernière. Un moment fort en partages, bienveillance et émotions qui a touché participants et encadrants...

Deux ateliers de danse latine et rock/boogie ont ensuite été programmés le 21 mai avec une soirée « apéro application » animé par Alain et Véronique LAMARCHE.

Et en même temps, la collégiale des 5 coprésidentes s'active pour la création des costumes du spectacle de l'école municipale de danse ayant lieu le 2 juillet : « Waltissima », et prépare également la buvette qu'elle tiendra lors de ce gala. Le gala de l'école municipale de danse est organisé en partenariat avec Passion Danse.

La saison touche à sa fin...mais avec les 5 ce n'est jamais tout à fait fini !



Commémoration des **Forces Unies de la Jeunesse**



Le 6 juin, s'est déroulé d'abord à Péronnas, au monument aux morts, puis à Saint-André-sur-Vieux-Jonc, à la stèle de Bourbouillon, la cérémonie de commémoration des F.U.J (Force Unies de la Jeunesse) avec la participation d'une soixantaine de personnes et en présence des Maires de Péronnas, Saint-André-sur-Vieux-Jonc et Saint-Remy.



F.U.J est le nom des premiers groupes de jeunes résistants créés à l'intérieur d'un mouvement de résistance, en l'occurrence le mouvement Combat, en juillet 1942.

Une nouvelle fresque sur la commune

Les jeunes de La Sauvegarde 01 et du centre social l'Agora ont réalisé le mercredi 18 mai un graffiti sur le transformateur proche de la résidence Seillon repos.

Cette fresque est la seconde d'une série de 3 (le 3ème étant encore à définir), qui s'inscrit dans un projet porté par l'Association de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte en partenariat avec le centre social l'Agora et appuyé par ENEDIS et la ville de Péronnas. Avant la création du graff, les transformateurs sont nettoyés et peints dans le cadre d'un «chantier jeune» : un premier pas vers l'insertion professionnelle pour les jeunes gens. Ensuite, vient l'aspect création : ici une jolie coccinelle prête à prendre son envol...



Le marché des producteurs fête sa deuxième bougie !

2 ans déjà : tous les 1ers dimanches du mois, volaillers, producteurs de fromage de chèvre, de viande bovine, maraîchers, apiculteurs et autres chalandes investissent la place de la mairie pour le plus grand plaisir des habitués.

Le marché a vu le jour en août 2020, en pleine crise sanitaire. Les restrictions ont rythmé le quotidien de tout le monde et le marché de Péronnas a toujours été au rendez-vous, bravant parfois le vent et la pluie, mais plus souvent avec le soleil. Ce rendez-vous dominical attire moins aujourd'hui, où chacun a repris ses habitudes dans les grandes

surfaces... C'est bien dommage !

Alors pour fêter ce 2ème anniversaire, nous vous proposons « LE PIQUE NIQUE DES PRODUCTEURS ».

Celui-ci aura lieu le dimanche 3 septembre à la rentrée mais avec un horaire décalé. En effet, l'ouverture se fera à partir de 9h30-10h et se poursuivra plus tard dans l'après-midi, le temps de laisser le temps pour ceux et celles qui viendraient déjeuner sur place.

L'idée est de « pique-niquer » entre amis, en famille en consommant les produits achetés sur le marché : tout le monde y trouve de quoi se restaurer avec pain, fromage, saucissons, escargots, poulets rôtis accompagné de gratins... et de passer un très bon moment convivial.

La commune vous offrira le dessert...

Ça vous tente ?

Parlez-en autour de vous, à votre famille, vos amis et venez nous rejoindre le 3 septembre place de la Mairie.

Parole à la majorité

La propreté de nos rues, une affaire de tous !

Masques usagés, dépôts sauvages ou encore déjections canines... trop souvent encore, les trottoirs de Péronnas sont victimes de l'incivisme de certains citoyens. La propreté de la ville dépend aussi du civisme de tous et l'écologie commence par une ville propre. Lorsqu'il s'agit de l'hygiène et de la propreté de notre ville, nous sommes tous responsables pour éviter des dégradations de notre cadre de vie. Un déchet en appelle toujours un autre : chacun doit donc s'efforcer de ne pas être un des maillons de cet incivisme. C'est un devoir de citoyen.

Quelques règles à respecter :

> Dépôts sauvages : gare aux amendes

Des dépôts sauvages sont régulièrement constatés, sans respect des règles en vigueur au sein de notre commune. Cette situation n'est plus acceptable. Il est regrettable de penser que le dépôt sauvage d'encombrants aux abords de la forêt ou aux abords des points de collecte des conteneurs au bas des immeubles et habitations « passera inaperçu ». Lorsqu'il s'agit de l'hygiène et de la propreté de notre ville, nous sommes tous responsables pour éviter des dégradations de notre environnement.

Pour rappel, nous avons la chance de disposer d'une déchèterie à Péronnas située 101 rue du Thioudet, ZAC de Monternoz.

> Masques, gants, mouchoirs usagés, canettes, paquets de cigarettes...

Devenus des accessoires indispensables de notre quotidien, les masques jetables constituent un nouveau déchet en plus du reste.

Pas une rue n'est épargnée. La commune s'est dotée très tôt de 5 bacs récupérateur des masques usagés (un dans chacune des pharmacies, un en mairie, un près des Ancolies et le dernier à la résidence Seillon repos)

> Déjections canines

Face aux déjections canines, nuisant au confort de tous, nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est de leur responsabilité de les ramasser pour préserver le bien-vivre ensemble. Pour les accompagner dans cette démarche citoyenne, la Mairie met à disposition des sacs plastiques.

> Désherbage devant les maisons

Nous rappelons que les riverains doivent effectuer régulièrement le désherbage et le démaillage devant leur habitation et dépendances.

Domage, en effet, d'offrir un tel spectacle à tous ceux qui traversent la commune.

Tous mobilisés pour garder notre ville propre !

Hélène CÉDILEAU, Kathy BOZONNET, Jean-Marc THEVENET, Martine BERLAND, Hubert MARTIN, Béatrice CHATELAIN, Jean-Michel SIMONET, Aurore BABUT, Amélie RODET, Dominique BERTHET, Zarouhine CALMUS, Pierre MONTIBERT, Olivia PANEL, Albert CARLIER, Xavier CHIROL, Martin PERNET, Cathy PIVET, Daniel GAY, Loïc DUBOIS, Sylvie SUPIÉ, Christian VOILIER, Laurent DUCLOS, Isabelle DUCROZET, Alain FALAISE, Patricia FERRIER

Parole à la minorité

Du changement dans notre continuité « Osez Péronnas 2020 – Avec Vous »,

Nous vous informons que Stéphanie Tavier a été amenée à quitter ses fonctions d'élue pour des raisons personnelles. Nous la remercions pour son engagement depuis le début de son mandat où elle a défendu, pris position pour l'intérêt de notre collectivité et de ses habitants.

Pour la remplacer, Pascale Peyrot.

Vous connaissez certainement Pascale qui est investie sur la commune depuis de nombreuses années. Native de Péronnas, elle est engagée dans de multiples associations culturelles et sportives.

Les valeurs de notre groupe seront défendues. Nous continuerons à être porteurs des idées fortes qui font l'ADN de notre groupe.

> Accompagnement des habitants de Péronnas, les plus en difficultés.

> Attention portée aux nouveaux projets

de construction dans le respect des normes environnementales.

> Soutien de projets citoyens (Co-voiturage, transports en commun,...)

> Très attentifs à l'artificialisation des sols sur Péronnas.

> Défense des associations de Péronnas en leur permettant de se développer et de les accompagner dans leurs projets.

Nous serons, comme depuis le début de ce mandat, force de proposition et nous continuerons, sans posture politique, à voter les projets constructifs pour notre commune.

Les élus du groupe du groupe "Osez Péronnas 2020- Avec vous" : Pascal Fayard, Pascal Goyat, Pascale Peyrot pour Osez Péronnas 2020 avec Vous, n'hésitez pas à les contacter.

Contact : alternativeperonnas@gmail.com; <http://www.peronnas2020.fr>; Facebook "Au Cœur De Péronnas".



La propreté des rues est aussi l'affaire des riverains

Qui doit enlever les mauvaises herbes sur le trottoir ?

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public.

Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien.



Taille des haies

Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.

Dans ce cas, le Maire peut aussi faire procéder à l'exécution forcée de travaux d'élagage pour mettre fin à l'avancée de plantations sur les voies communales. Les frais sont alors exclusivement à la charge des propriétaires négligents (article L. 2212-2-2 du code général des collectivités territoriales, CGCT).

- > Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de 2 m de la route sans autorisation s'expose à une amende de 1500 €
- > Article R. 116-2 du Code de la voirie routière



Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage en date du 12 septembre 2008 concerne « les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et scies mécaniques. »

Ces travaux ne peuvent être effectués que :

- > Les jours ouvrables, de 8h à 12h & de 14h à 19h30
- > Les samedis, de 9h à 12h & de 15h à 19h
- > Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



- > Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 €
- > Article R. 1334-31 du code de la santé

Dépôt sauvage d'ordures

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue.



- > Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire de 135 €.

> Article R634-2 du code pénal

Circulation des véhicules poids lourds

La circulation des camions 6 tonnes, à l'exception des bus, et des transports de matériel dangereux est interdite en traversée de la ville de Péronnas. Des contrôles renforcés de la Police Municipale sont effectués.

> L'interdiction temporaire ou permanente de l'accès à certaines voies ou chemins par le Maire est possible par arrêté si la circulation sur ces voies compromet :

- La résistance et la largeur de la chaussée
- La tranquillité publique
- La qualité de l'air
- La protection des espèces animales/végétales
- La protection des espaces naturels

> Article L.2213-4 du CGCT et D.161-10 du Code rural et de la pêche maritime



ENVIRONNEMENT



Stationnements interdits sur les trottoirs

Le stationnement très gênant d'un véhicule motorisé (poids lourd, véhicule léger) sur un trottoir est interdit.

> **Le contrevenant s'expose à une amende de 135 €**

> **Article R. 417-11 du code de la route**

Le stationnement gênant d'une motocyclette ou d'un cyclomoteur sur un trottoir est interdit.

> **Le contrevenant s'expose à une amende de 35 €**

> **Article R. 417-10 du code de la route**



Brûlage des déchets végétaux interdit

Au-delà des possibles troubles de voisinage causés par les nuisances d'odeurs et de fumées, ainsi que des émissions polluantes et de composés cancérigènes, le brûlage des déchets verts représente un risque important d'incendie. La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. La toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Qui est concerné ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts doit respecter cette interdiction.

> **Le contrevenant s'expose à une amende de 450 €**

> **Arrêté préfectoral du 3 juillet 2017**



La solution ?

Le dépôt des déchets verts à la nouvelle plateforme de la déchetterie



Rempotage pour le fleurissement

Mercredi 26 mai, les agents des espaces verts ainsi que plusieurs élus et bénévoles ont réalisé le rempotage des plus de 2 500 plants de la ville de Péronnas.

Par équipe de 2, les jardiniers se sont dispersés sur les massifs en fin d'après-midi, sous un beau soleil.

Un choix raisonné dans le respect de l'environnement

> plantes adaptées aux changements climatiques

> facilité d'entretien

> installation d'un goutte à goutte pour gérer la consommation d'eau



LES CHIFFRES



Masques chirurgicaux recyclés

En 2021 : 14 000 masques collectés

En 2022 : 17 000 masques collectés

5 points de collecte :

- > à l'accueil de la Mairie
- > à la pharmacie place de la Mairie
- > à la pharmacie de la Tréfilerie
- > à la maison de retraite Seillon Repos
- > à la maison de retraite des Ancolies

En s'engageant dans cette démarche, la Ville de Péronnas en partenariat avec l'association TEHP, souhaite non seulement participer à la préservation de l'environnement mais aussi soutenir l'économie circulaire.

Le saviez-vous ?

Les masques chirurgicaux jetables composés de matières non dégradables sont 100% recyclés par des entreprises de l'Ain. Depuis peu, l'association TEHP de qui la ville de Péronnas est partenaire crée avec ces masques des pots de fleurs : 100% recyclés, 100% recyclables avec une utilisation intérieure comme extérieure et résistants aux UV. Il faut 100 masques pour fabriquer un pot de 16cm de diamètre !

€ Pour la gestion et le traitement des masques, la ville de Péronnas investit 45 € par carton de 1000 masques.

La ville de Péronnas a participé au challenge mobilité

Le 2 juin, la région Auvergne-Rhône-Alpes organisait le challenge mobilité.

Le Challenge propose chaque année aux établissements d'organiser, en interne et le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité.

La ville de Péronnas et ses agents ont ainsi joué le jeu de la mobilité douce le temps d'une journée pour certains et sur le long terme pour d'autres.





Principales dépenses Fonctionnement

CHARGES DE PERSONNEL
2 755 000 €
(techniques et administratifs et frais assimilés)

ÉCOLES ET PETITE ENFANCE
248 000 €

ENTRETIEN ESPACES PUBLICS
259 000 €

ACHATS ET CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
259 000 €

CHARGES FINANCIÈRES
25 600 €

CHARGES DE GESTION COURANTE
957 000 €
(subventions ass. Participation éclairage publics, Ind. Élus)



Principales dépenses Investissement

RESTE À RÉALISER 2021
787 000 €

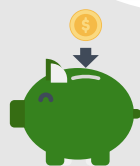
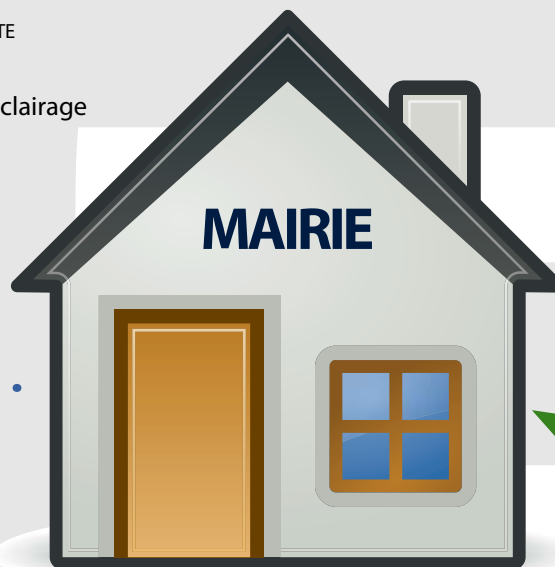
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS
388 000 €

ENTRETIEN DE LA VOIRIE & ESPACES PUBLICS
1 763 000 €

CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS
1 530 000 €

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS
934 000 €

BUDGET 2022



Principales recettes

IMPÔTS ET TAXES
3 985 000 €

EMPRUNT
1 000 000 €

DOTATIONS ET SUBVENTIONS
952 000 €

PRODUITS DE SERVICES
907 000 €

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Amicale des classes 1 & 6 et 2 & 7



ville de
PÉRONNAS

FETE DES CLASSES 2 & 7 et 1 & 6



+ d'infos

Amicale des classes 2&7 :
classe2et7peronnas@gmail.com
Amicale des classes 1&6 :
sylvie.supie@orange.fr

Vendredi 16 et Samedi 17 Septembre 2022

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

19 h 00 : Rassemblement à la Salle des Fêtes - Remise de lampions aux 5 et 10 ans accompagnés des parents.
Défilé dans les rues, animation musicale.
Au retour à la salle : **CRÊPES DES CONSCRITS**.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

09 h 00 : Distribution des badges et des chapeaux
09 h 30 : Traditionnelles photos des Conscrits à la Salle des Fêtes
10 h 30 : Défilé en musique avec Les Chapeaux de Paille.
Dépôt de la Gerbe au Monument aux Morts
11 h 30 : **VERRE DE L'AMITIE offert** à la population par la Commune, à la Salle des Fêtes
13 h 00 : **REPAS DES CONSCRITS** à la Salle des Fêtes.



20 h : Accueil des invités
21 h : **REPAS DANSANT** à la Salle des Fêtes -

MIDI

Servi par Aux Délicatesses

Terrine de foie gras, Magret de canard fumé, Saumon fumé, Chiffonnade de salade verte

Sorbet poire et Williamine
Ou Sorbet pomme verte et Calvados

Cuissot de Veau de lait Rôti
Crumble de Vitelotte
Fondant de courgettes
Tomates, brunoises de légumes provençaux

Fromage blanc à la crème
Ou assiette composée

Assiette dégustation
Mini opéra et mini Paris Brest,
Verrine panna-cotta fruits rouges et mini Macaron glacé

Vin et café compris

Animation midi
et soir par
**Cécile et Maurice
LIEBAUD**

Pour les classads
de 10 et 15 ans
Le menu sera
adapté

SOIR

Servi par Aux Délicatesses

Cassolette de Queues d'écrevisses
et St Jacques gratinées

Magret d'Oie en éventail
Gratin dauphinois et Soufflé de
Potiron

Plateau de fromages ou
Fromage blanc à la crème

Tarte tatin et sa boule de glace
vanille

Boissons non comprises

INSCRIPTIONS au plus tard le 11 septembre 2022

PERMANENCES : Salle de la Rotonde 75 : - Samedi 3 septembre 2022 de 10h à 12h
- Samedi 10 septembre 2022 de 9h à 11h
- Dimanche 11 septembre 2022 de 10h à 12h

Pour tout renseignement :

Présidente classes 1 et 6 Sylvie SUPIE :

06 62 34 41 86

sylvie.supie@orange.fr

Président classes 2 et 7 Pierre MONTIBERT :

06 86 48 65 26

classe2et7peronnas@gmail.com

Diam's club



Retour en images sur le grand prix de France
rock boogie et formations

Le Diam's Club et la Fred Danse Académie a eu le
plaisir d'organiser un sélectif national de Danse le
26 mars dernier !

Après deux saisons d'interruption dû à la situation Covid, cet
événement a été accueilli à bras ouvert par tous, les danseurs
(plus de 500 venus de toute la France), le public venu nombreux
et les collectivités locales partenaires de l'événement.

Un grand Merci tout particulier à la municipalité de Péronnas !

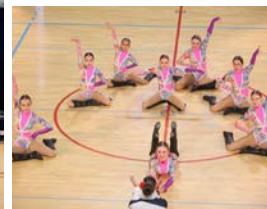
Le prochain rendez-vous pour tous les amateurs de Danse est
déjà fixé :

Les samedi 25 et Dimanche 26 juin prochain, La Fred Danse

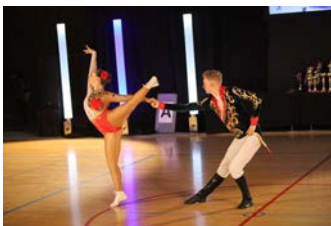
Académie présente son SHOW DANSE à la salle Pierre
Chambaud à Péronnas, deux grands Spectacles de Danse sur
deux jours, ouverts à tous, à ne pas manquer !



L'équipe de bénévoles



Forma RUBY'S



Cloé et Tanguy

+ d'infos

Renseignements : 06 82 35 13 15

Les amis de la Rotonde



Le club des aînés devient >>>

Après deux années de fermeture, rétrospective en images des activités du club au cours du 1er semestre 2022 :

Le 8 mars, après-midi « bugnes ». 65 personnes présentes, avec la participation de 50 enfants des classes de CP et CP/CE1.



Le 15 mars, loto avec 67 participants.



Le 29 mars, repas des anniversaires, réunissant 84 adhérents dont la doyenne Madame SERVILLAT Paulette née le 15 janvier 1922.



Le 2 mai, concours de belote « coinchée » :
1ère doublette : Daniel et Gérard de Ceyzériat.
1ère doublette féminine : Andrée et Huguette de St Jean de Thurigneux.



Le 12 avril, 60 adhérents et les 15 enfants du Conseil Municipal d'Enfants ont dégusté les crêpes confectionnées par les animatrices.



Le vendredi 20 mai 2022, nous avons organisé une sortie en Côte d'Or. Quarante-trois personnes étaient présentes. La journée a commencé par une visite guidée du site de production de la Veuve Ambal, producteur de Crémant de Bourgogne. La visite s'est terminée par une dégustation. Après un déjeuner à Meursault, l'après-midi était consacrée à la visite, atypique, du château de Savigny Les Beaune du 14ème siècle. Différents styles de collections se côtoient : voiture de sport Abarth, vieilles motos, vieux véhicules de pompiers, tracteurs vignerons-enjambeurs etc.



Le 27 mai, projection film sur l'Ecosse avec 36 participants.

Lundi 30 mai, Les Amis de la Rotonde ont organisé un Thé Dansant qui clôturait La Fête d'Été de Péronnas. Plus de cent personnes sont venues danser sur la musique d'Olivier Boulard dans une ambiance très conviviale.



+ d'infos

N'hésitez pas à venir nous rencontrer les mardis et jeudis après-midi de 14 h à 17 h.

Clôture du club le jeudi 30 juin, reprise le mardi 6 septembre.

À retenir :

Vendredi 23 septembre : animation musicale

Lundi 3 octobre : concours de belote « à la Vache » à la Rotonde

Jeudi 13 octobre : sortie d'une journée à Burgy

Vendredi 28 octobre : projection sur Venise

Pour rejoindre les Amis de la Rotonde, inscrivez-vous directement auprès de :

> **Sylvie SUPIE : 06 62 34 41 86**

> **clubdesainesperonnas@gmail.com**



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Mosaïque Art(s) et Culture(s)

Une bonne saison 2021-2022 pour Mosaïque

Malgré les contraintes sanitaires, la saison s'est déroulée normalement. Nos adhérents sont revenus en quasi-totalité après deux années de pandémie. Les 12 sorties à Lyon (auditorium et maison de la danse) ont eu beaucoup de succès.

Les autres temps forts de notre activité culturelle ont été :

> Excursion à Moulins au Centre National du Costume de scène

> Journée « Jura » (Lons et château d'Arly)

> Concert à l'église de Péronnas autour du Requiem de Gabriel Fauré.

Notre 20° salon des produits du Terroir a, lui aussi, connu une belle fréquentation après l'annulation de 2020.

Place maintenant à la nouvelle saison avec une sortie « patrimoine » en septembre et, bien sûr, la préparation de notre 21° salon le 30 octobre.

Nous serons présents à la rentrée au forum des associations où vous pourrez adhérer pour la fin d'année.



+ d'infos

Pour tous renseignements :
06 23 11 59 76

Judo Club AS Péronnas

Fin de saison au Judo Club avec animation judoka/parent et remise des nouvelles ceintures.



Amicale des donneurs de sang

Retour en chiffres et en images sur le 1er semestre 2022



> 159, c'est le nombre de donneurs lors de nos deux premières collectes (97 + 62).

> Au niveau national 4 % de la population en âge de donner effectue un don de sang chaque année. À Péronnas, c'est 7 % de la population qui donne.

> 66 % des donneurs sur nos collectes habitent Péronnas.

> 114 patients reçoivent des produits sanguins chaque heure.



1er don à 18 ans



Hommage Ukraine



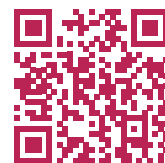
Collecte MFR la vernée



Intervention cm2



Fête d'été



+ d'infos

Contact : 06 18 05 03 16
dsb.peronnas@gmail.com
don.de.sang.peronnas.free.fr

O Plaisir de l'accordéon

Le dimanche 27 mars se tenait le festival dansant de l'association. Piloté par Annie BIZET, l'événement a été une belle réussite.



HUM1

Le stage Corps et Vox a rencontré un grand succès, il a rassemblé 32 personnes venues expérimenter, découvrir les techniques vocales et corporelles. Marie CHARPENEL, coach vocale, avec sa bienveillance et son enthousiasme a su communiquer au groupe l'envie de chanter, de se servir de ce merveilleux outil qui est notre voix.

Sarah LAURENT, danseuse et chorégraphe a permis par des exercices de respiration, de lâcher prise, de préparer le corps pour le travail de la voix. Une journée riche en positivité, en découverte vocale et corporelle. Une expérience pour trouver justesse, alignement, ancrage et partage.

Plusieurs dizaines de kilos de denrées alimentaires ont été récoltées au profit d'une association humanitaire locale. Un grand merci à Marie Charpenel et Sarah Laurent.

Samedi 11 juin, Sarah Laurent, chorégraphe de la Dance Company HUM1 a encadré un atelier de création en danse contemporaine. Les participantes ont participé à des exercices d'improvisations alliant diverses énergies et intentions.



Ces exercices ont permis de connaître son corps et développer l'écoute de soi et des autres à travers le lâcher-prise. Une après midi pleine de bonnes énergies,

une découverte pour la plupart de stagiaires.

Sarah LAURENT et la Dance Compagny soutenue par l'association HUM1 vous donnent rendez-vous en octobre pour de nouveaux stages de création alliant danse, Voix et création graphique.

+ d'infos

hum1association@gmail.com

Club de scrabble

Grand tournoi annuel de scrabble en duplicate à Péronnas

Après une interruption en 2020 et en 2021, pour des raisons sanitaires, le club de scrabble de Péronnas renouait le dimanche 15 mai avec son traditionnel tournoi annuel, le 26ème en date.



La salle

C'était un tournoi disputé en quintuplexe et de Miramas au Perreux (région parisienne), d'Angers à Bernin (Grésivaudan), en passant par Péronnas, plus de 500 joueurs ont pu disputer les 3 parties proposées tout au long de la journée, dont 147 à la salle des fêtes de Péronnas.

Ligue contre le cancer, section de Péronnas

“ Pour soutenir la recherche médicale dans la lutte contre le cancer, le 22 mai, la section de Péronnas a organisé une marche avec l'appui de Péronnas Rando. Elle s'est déroulée en forêt de Seillon et a rassemblé une quarantaine de marcheurs ravis de découvrir ou redécouvrir notre belle forêt, sous un beau soleil de mai. Nous sommes également en phase de préparation pour notre manifestation automnale. La délégation de Péronnas vous remercie de votre générosité passée et à venir.

L'équipe de Péronnas



C'est par un apéritif préparé par les membres du club que s'est clôturée cette belle journée.



Remise des prix par Béatrice CHATELAIN et Aurore BABUT

Rendez-vous pour de nombreux joueurs au festival de Vichy, du 22 au 29 mai, pour les finales du championnat de France.

pkfevre01@gmail.com

+ d'infos



Le podium

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Le petit chœur de Péronnas

Pour cette année de reprise, nos interventions sur la commune ont été nombreuses : participation à la soirée théâtrale, concert de Noël, cérémonies du 11 novembre et du 8 mai, concert au Bon Repos Seillon, fête de la musique... Nous avons beaucoup de projets pour la saison prochaine.

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre !

Contact :
Diane FRAMONT
06 78 32 85 34

+ d'infos



France Parkinson comité 01

Le comité 01 France Parkinson vient de fêter son premier anniversaire, à cette occasion Laurence Dussaut, déléguée départementale et les bénévoles ont organisé une rencontre autour des jeux de société. Les adhérents ont pu se retrouver et partager un moment convivial.



La journée mondiale, vivre avec Parkinson a lieu chaque année en avril.

Dans l'Ain, cette manifestation avait pour thème bien être, prendre soin de soi : les personnes touchées par la maladie mais aussi les aidants ont pu s'adonner à des activités

ludiques et sportives : chants, danse, yoga, gym adaptée... Mais aussi aller à la rencontre de professionnels qui les accompagnent au quotidien, psychologue clinicienne, orthophoniste, ergothérapeute, ou encore de découvrir une nouvelle méthode d'entraînement cérébral avec une praticienne en « neurofeedback ».

Le comité 01 propose des activités sur l'année : yoga, marche, chants, danse... ainsi que des cafés papotes pendant lesquels les adhérents, (l'association locale en compte environ 80), prennent plaisir à se retrouver.



+ d'infos

N'hésitez pas à nous téléphoner si vous souhaitez des renseignements :

06 44 81 92 20

Amicale des classes 1 et 6

Assemblée Générale de la Classe 1 et 6 Samedi 10 Septembre 2022 à 11h15 à la Rotonde 75, suivi d'un repas à la table de Poupette.

Réservation obligatoire avant le 5 septembre 2022 au
06 62 34 41 86

Vente de veau marengo et riz :

ville de
PÉRONNAS

L'AMICALE DES CLASSES EN 1 ET 6 DE PERONNAS
ORGANISE
LE SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022
UNE VENTE DE
VEAU MARENGO—RIZ
A EMPORTER
TARIFS : 8 EUROS LA PART EN BARQUETTES
RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU
06 62 34 41 86
FIN DES COMMANDES LE 13 SEPTEMBRE 2021
DISTRIBUTION
DE 09H45 A 11H00 A LA ROTONDE
RÈGLEMENTS PAR CHÈQUE DE PRÉFÉRENCES
(PLAT PRÉPARÉ PAR LE TRAITEUR BEAUD)

+ d'infos

Pour plus de renseignements : 06 63 34 41 86

Pétanque club

Suite aux championnats départementaux, plusieurs joueurs du club se sont illustrés. En doublettes provençal Julien Grandy et Jean François Verne sont sacrés champions, ils représenteront le club aux championnats de France en septembre à Perpignan. 4 jours plus tard, en vétéran, Jacky Boulanger, Pascal Jeanperrin et Jean François Verne sont titrés et ont participé aux championnats de France de juillet à Ax-les-thermes. En triplettes provençal, Sébastien Lorin Michael et Anthony Collange sont champions et se sont rendu au championnat de France à Carcassonne début juillet. Félicitation à eux.



INFOS PRATIQUES

Bienvenue à...

> Mickael PAYET

MICKA MULTI SERVICES - Multi services aux particuliers

132 rue André Pagneux 01960 Péronnas

06 49 56 13 31 / 07 49 59 68 90

micka.430@gmail.com



> François GAMBIER

FRG - Plomberie, chauffage, VMC

270 chemin de l'ancienne tuilerie 01960 Péronnas

06 03 89 83 67

contact@frg-plomberie.fr



> Virginie ANDALOUSSI

AV Services à la personne - Travaux ménagers, garde d'enfants, repas et courses

455 route de la forêt de Seillon 01960 Péronnas

07 61 41 26 34

av.services01000@gmail.com



> Claire JOUBERT

Lingerie à Péronnas - Spécialiste grande taille

Chez Atypic Boutic-120 avenue de Lyon 01960 Péronnas

06 37 38 12 58

clariebouticlingerie@gmail.com



> Sandrine BERTHEUX

La table de Poupette, Bar-restaurant

17 rue du 6 juin 1944 01960 Péronnas

04 74 21 06 10

Entreprises, artisans, commerçants

vous venez de vous installer à Péronnas ?

Afin de vous faire connaître auprès de la population, nous vous proposons de paraître dans le prochain numéro. Merci de contacter le service communication.

+ d'infos

04 74 32 15 66
communication@peronnas.fr

Un conciliateur de justice à votre service

Yves DOLARD assure une permanence en Mairie, sur rendez-vous au 04 74 32 31 50, le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 17h.



adapa
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE

On recrute !
Partagez votre sourire en intégrant nos équipes d'intervenants à domicile

Devenez acteur de l'économie sociale et solidaire

Pour découvrir les témoignages des salariés de notre association, c'est par ici !

recrutement@adapa01.com
04 74 45 51 70
www.adapa01.fr

Cours d'allemand : réunion de rentrée

La Ville de Péronnas propose des cours d'allemand pour adultes et adolescents de 2 niveaux différents :

- Niveau 1 : pour les débutants
- Niveau 2 : pour les personnes ayant déjà une certaine pratique de la langue

Réunion de rentrée le vendredi 16 septembre à 18h en mairie, salle du conseil.

+ d'infos

04 74 32 15 68
helene.bichon@peronnas.fr



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION Enedis à mes côtés

☐ Diagnostic pas à pas
en cas de coupure

☐ Mise en relation facilitée
avec un conseiller

☐ Suivi des coupures
d'électricité et
du statut
d'intervention

☐ Transmission
des index
d'un compteur

Sécurité - dépannage 24h/24 7J/7

09 726 750 69*

*prix d'un appel local

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Avec 35 millions de clients, elle développe, exploite et modernise 1,4 millions de kilomètres de réseau électrique. Enedis est une entreprise indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

*Disponible gratuitement
sur Google Play et App Store*



Les écrivains publics à votre service

Au centre socioculturel l'Agora se tiennent des permanences d'écrivains publics bénévoles. Ces bénévoles sont à votre écoute le vendredi matin.

Mireille PHILIPON, Jacqueline BRIAT-FRESSINET, Anaïs ATTALLA, Brigitte MAREC, Evelyne MOREL et Claudine RIVET proposent leur accompagnement en alternance chaque vendredi matin.

Que recouvre cette dénomination ?

Les écrivains publics mettent leur plume ou clavier d'ordinateur à la disposition de personnes qui souhaitent écrire une lettre, répondre à un courrier, faire une démarche administrative, compléter un questionnaire ou comprendre un dossier administratif.

Les prochaines permanences auront lieu toujours à l'Agora au pôle socioculturel sur inscription.



**Le vendredi de 9h à 11h sur rendez-vous à
L'Agora au 04 74 25 39 92**

Opération tranquillité vacances (OTV)

La Police nationale et la Police municipale assurent de jour comme de nuit des services de sécurité de proximité, dans le but de réduire au maximum les atteintes aux biens, cambriolages, dégradations, intrusions...

Quel est le principe de ce dispositif ?

Tout habitant ou dirigeant d'entreprise qui s'absente de son domicile/entreprise, pendant plusieurs jours, peut aviser la Police municipale ou la Police nationale, afin que des rondes de surveillance aient lieu, pour l'ensemble des propriétés inoccupées, durant la période indiquée. Vous pouvez participer activement à l'amélioration de la sécurité en remplissant un questionnaire dans le but d'aider les forces de sécurité à optimiser leur service.

Pour ce faire, un rendez-vous avec la Police municipale de Péronnas est indispensable.

Contact : 04 74 32 15 63

Vous venez d'arriver à Péronnas ?

Faites-vous connaître à l'accueil de la Mairie : un dossier destiné aux nouveaux habitants vous sera remis.

Il vous est offert :

> les 2 derniers bulletins municipaux Flash

- > Le livret des activités sportives, culturelles et de loisirs
- > un kit éco-eau offert par Grand Bourg Agglomération.
- > un stylo Péronnas

+ d'infos

Contact : 04 74 32 31 50

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Sous réserve des prochaines décisions gouvernementales

Prochains conseils municipaux

- > Lundi 18 juillet 2022
- > Lundi 19 septembre 2022
- > Lundi 24 octobre 2022
- > Lundi 21 novembre 2022
- > Lundi 12 décembre 2022

Séances publiques à partir de 20h salle du conseil municipal en Mairie.

Sous réserve de modifications.



ville de PÉRONNAS médiathèque



Sur place :
Petite restauration & buvette

Vous souhaitez vendre des livres & tenir un stand ? Inscription avant le 15 juillet 2022 à communication@peronnas.fr - 04 74 32 15 66.



> Annulation en cas de pluie.

AIN
le Département

Vous souhaitez vendre ou échanger vos livres d'occasion ? Participez à la Broc'à livres ! Inscrivez-vous, c'est gratuit. Renseignements et inscriptions en mairie ou en médiathèque jusqu'au 15 juillet 2022. mediatheque@peronnas.fr / 04 74 32 61 08

ville de PÉRONNAS

L'AGORA

CINÉMA plein air

Découvrez ou redécouvrez le film
« LE ROI LION »

ENTRÉE GRATUITE

Jeudi 21 juillet

Place Simone Veil
Rue de la poste

Accessible dès 20h30



Sur place :
boisson et pop
corn par l'Agora



Annulé en cas
de pluie



Rendez-vous pour le traditionnel cinéma plein air, au mois de juillet. Venez regarder en famille ou entre amis le film « Le Roi Lion ». Sur place, buvette et restauration légère par l'Agora.

PÉRONNAS 12^{ème} Bourse aux jouets

Matériel de Puériculture
Et vêtements d'enfants

Dimanche 6 novembre
9h - 18h SALLE DES FÊTES

Entrée libre - buvette & petite restauration

7h30
Accueil des
exposants

8€ la table
sur réservation uniquement

Réservations ouvertes début septembre
Organisé par l'Amicale du Personnel Communal

Inscriptions et règlements obligatoires pour valider votre participation.
Par mail : bourseauxjouets@gmail.com ou formulaire à disposition à l'accueil de la Mairie de Péronnas, avant le 15 octobre 2022.

PERONNAS Marpa Les Charmilles La résidence de nos aînés

Les journées Partage et Découvertes
SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022
de 15h à 18h

Folklore et traditions Bressane

AU PROGRAMME
- Spectacle de danse folklorique
avec les Éclats Bressans
- Goûter gourmand aux saveurs bressanes offert

Infos pratiques
Mairie de Péronnas
230 Rue Jean Monnet
01240 Péronnas - 04 74 32 22 00

Animations tout public
Entrée libre et gratuite



le 4 septembre 2022 :
pique nique des producteurs
rendez-vous sur le marché !



Les 30 ans du Logis des Marmousets

